

Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2021/MARS/031	
Date du conseil municipal 11/03/2021	овјет :
Date de la convocation 04/03/2021	REGLEMENT INTERIEUR POUR LE SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE
Date de l'affichage 18/03/2021	

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 4 mars 2021.

Étaient présents:

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules-Armand NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Sylvie POIRIER, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

Étaient absents:

- Nimca CIGE représentée par Edith LION
- Cédric CONTENT représenté par Mahmut GÜNER

Madame Edith LION est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu l'avis de la commission jeunesse sport culture du 1er mars 2021

Vu le budget communal,

CONSIDERANT, la nécessité de réactualiser le règlement intérieur du service jeunesse.

Après en avoir délibéré, avec 23 voix Pour et 6 voix Contre,

ARTICLE UNIQUE:

APPROUVE le règlement intérieur du service jeunesse, tel que joint à la présente.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 18 mars 2021

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER

Certifié exécutoire compte tenu de sa télétransmission en Sous-Préfecture le 13/03/94 Et de la transmission op notification

et publication le

Le Maire Nolwenn LE BOUTER

Accusé de réception en préfecture 077-217703271-20210318-2021-MARS-031-DE Date de télétransmission : 18/03/2021 Date de réception préfecture : 18/03/2021